

La liberté d'expression peut-elle avoir des limites ?

Mesdames et messieurs,

À votre demande, j'ai accepté d'aborder avec vous ce sujet délicat. Vous avez devant vous, un prêtre catholique, un évêque qui n'est pas un juriste et qui a été toute sa vie, un pasteur de terrain : aumônier de jeunes, de lycées, d'étudiants, puis curé et évêque.

Je ne vous ferai pas l'offense de vous rappeler le cadre juridique qui régit la liberté d'expression. Je sais que vous le connaissez et que vous le respectez.

Vous le savez, la liberté d'expression n'est pas en-soi et pour elle-même un absolu. En faire un absolu serait au final, lui nuire. En effet, elle constitue un droit fondamental dans une démocratie et la garantie de son exercice est essentielle pour cette même démocratie. Mais elle ne peut pas primer sur d'autres principes démocratiques fondamentaux. Nous verrons plus loin, qu'à la lumière de la Révélation chrétienne, il est légitime de considérer les principes touchant à la dignité humaine.

La liberté d'expression est donc encadrée par la loi, seule légitime pour le faire et ses abus sont sanctionnés par la justice.

Vous connaissez bien entendu, les articles 11 et 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. L'un affirme la libre communication des pensées et des opinions. Je le cite : *« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »* L'article 14 nous permet de discerner les abus de cette liberté : *« la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. »* Ces principes, vous le comprenez, conduisent à un équilibre délicat qui engage la responsabilité de chacun. En effet, comme l'affirme un juriste : *« la liberté de la presse ne saurait être considérée comme étant au*

sommet d'une soi-disant hiérarchie des principes constitutionnels. Tous dotés de la même valeur, ils doivent cohabiter dans un souci d'équilibre des droits fondamentaux. »

Ainsi pour les journalistes, l'exercice de cette liberté engage leur responsabilité vis-à-vis du public. Cette responsabilité comporte des droits comme des devoirs.

Dans le préambule de la Déclaration des droits et des devoirs des journalistes, l'on trouve ceci : *« Le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain. De ce droit public à connaître les faits et les opinions, procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes. »* Et plus loin : *« la mission d'information comporte nécessairement des limites que les journalistes eux-mêmes s'imposent spontanément. Mais ces devoirs ne peuvent être effectivement respectés dans l'exercice de la profession de journaliste, que si les conditions concrètes de l'indépendance et de la dignité professionnelle sont réalisées. »*

Vous me pardonnerez de ne pas m'attarder plus longtemps sur ce cadre légal et déontologique que vous connaissez et observez très certainement avec conscience.

Je souhaiterai ce matin vous proposer plus particulièrement trois pistes de réflexion. Premièrement, la nature et les effets de la parole publique ; deuxièmement, l'efficacité de la parole dans le témoignage biblique ; et troisièmement, comment comprendre l'homme croyant dans un monde sécularisé.

1. La nature et les effets de la parole publique.

Tout d'abord, lorsqu'une parole est proférée publiquement, nous devons considérer qu'elle est toujours productrice d'événements chez celui qui l'écoute et la reçoit. Je ne développerai pas ici l'arrière fond philosophique de ce que j'énonce ici. On pourrait simplement se référer, en philosophie moderne, aux travaux de Paul Ricoeur. Chez ce dernier, je le cite : *« le discours se donne comme événement : quelque chose arrive lorsque quelqu'un parle. Cette notion de discours comme événement s'impose dès que l'on prend en*

considération le passage d'une linguistique de la langue ou du code à une linguistique du discours ou du message. ¹»

Cet événement peut être intérieur, personnel, comme comportemental ou collectif. Il peut être prise de conscience, engagement ou réalisation. Ainsi, chez celui qui parle, écrit ou transmet, s'exerce une responsabilité qui ne peut que susciter une interrogation préalable : quelle est mon intention ? Quelles seront les conséquences de mon engagement ? Quel peut être l'effet produit et induit ? La réponse à cette interrogation ne peut être que probable et jamais certaine. En effet, la parole, comme le texte produit cessent en grande partie d'être maîtrisés dès qu'ils sont passés dans l'espace public. Ils peuvent être reçus dans leur intégralité, dans la compréhension de leur logique interne, mais ils peuvent aussi voir leur argumentation simplifiée ou déformée, par l'amplification d'une incise ou d'un élément particulier. Par ailleurs, la rapidité contemporaine de la communication et la mise en valeur des formules lapidaires peuvent être source de rumeurs qui se développent par elles-mêmes, dans l'oubli des sources. Comment donner à connaître afin que l'autre dans sa liberté, puisse former son propre jugement ?

Le fait religieux est particulièrement délicat à traiter dans le contexte contemporain. En effet, ce qui, il y a encore peu, était connu, au moins culturellement, pouvait être traité de manière allusive. Aujourd'hui, bien des réalités sont devenues étrangères à la plupart de nos contemporains. À l'exception de quelques fêtes religieuses qui touchent le cœur de l'homme par leur humanité, la plupart des étapes de l'année liturgique sont devenues floues. Et que dire des dogmes fondamentaux ou de la réalité de la vie spirituelle ? Pour vous faire sourire avec nostalgie et tristesse, je citerai ces faits : un enfant à qui je demandais « qu'est-ce que l'Assomption ? », m'a répondu : « c'est le jour où on a battu les Allemands ! ». Et un autre, passant dans l'église, m'a interrogé : « Pourquoi y a-t-il un monsieur attaché à un bout de bois ? ». De plus, les personnes qui, il y a encore peu, constituaient un corps social reconnu et estimé, repérable par tous, se sont progressivement effacées du champ social. Seules demeurent identifiables, à l'extérieur du cercle des croyants, les personnalités charismatiques ou institutionnelles. Comment transmettre et informer justement sans devenir l'entomologiste d'un monde étrange ? Comment respecter l'homme de conviction qui, pour beaucoup, se réduit à un naïf un peu décalé, voir à un

¹ Paul Ricœur, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris : Editions du Seuil, 1986, p. 115

« fanatique » ? Comment parler du fait religieux à ceux qui n'en acceptent que les conséquences sociales, favorisant ce que l'on appelle aujourd'hui, le plus petit dénominateur commun, un simple « vivre ensemble », estimable mais bien insuffisant ?

Livrer un fait religieux à l'opinion publique sans l'explicitier et le contextualiser, sans tenter d'en manifester la logique interne, équivaut à le caricaturer, voir à l'incriminer, si l'intention de celui qui parle n'est pas droite. Le maniement insidieux de l'allusion peut accentuer les effets néfastes.

L'exposé du fait religieux ne peut prendre sens que dans une écoute véritable qui sait devenir dialogue. Ainsi, l'événement dont on parle ou ceux que l'on évoque ne seront pas chosifiés ni instrumentalisés, au risque de devenir inaudibles et cantonnés dans un domaine considéré comme « obscène » pour notre temps, condamnant des paroles ou des gestes devenus inaudibles à la mort médiatique.

2. L'efficacité de la parole dans le témoignage biblique.

Le témoignage biblique pourrait se résumer à une simple phrase : Dieu se donne à connaître aux hommes. Cette révélation se réalise dès le premier testament, par le choix d'un peuple et celui de témoins. Ceux-ci, au risque de la parole humaine et de son équivocité, osent proclamer l'ineffable et l'insaisissable. Ils parlent de Dieu, non pas en développant un discours univoque, comme si Dieu se donnait à connaître par une parole incréée, mais en utilisant l'allégorie. Ainsi, Dieu se dit, mais il est au-delà de ce discours. Le témoignage biblique laisse donc, dès son origine, la place à l'intelligence, à l'interprétatif, à la réflexion théologique et aux divers chemins spirituels. Ce témoignage n'est donc pas simplement écriture ou transmission figée, il devient parole vivante, dans un dialogue sans cesse renouvelé avec l'homme croyant.

Par delà ce colloque spirituel qui élève l'homme et donne sens à sa vie, la révélation biblique devient aussi événement puisqu'elle suscite des transformations dans la vie de celui

qui la reçoit, en le conduisant à des choix qui influencent son itinéraire personnel et ses relations sociales.

L'efficacité de cette parole se manifeste également par la patience, la fidélité et la miséricorde exercée par celui qui parle, c'est-à-dire Dieu. Si elle peut être sévère, elle est une parole qui révèle à l'homme le meilleur de lui-même, le conduit à la sainteté tout en le comprenant dans les méandres de son humanité.

Dans le Christ, Dieu se donne à connaître par la parole de son Fils. Il se fait donc proximité, compagnon de route, tout en manifestant de manière plus éclatante encore, sa paternité tout à la fois exigeante et miséricordieuse, comme le souligne avec éclat la figure du Père de l'enfant prodigue.

Dans le Nouveau Testament, le schéma suivant se reproduit à de très nombreuses reprises, depuis l'annonce au champ des bergers, jusqu'à la proclamation de la résurrection. Il pourrait s'agir de la structure suivante : *« je vous annonce, vous êtes mes témoins, allez dire »*. Tout disciple du Christ se trouve ainsi constitué, depuis les origines, comme le héraut de ce qu'il croit, persuadé que la foi ne peut être que partagée. N'est-ce pas le sens de cette parole biblique souvent mal interprétée : *« Tout ce qui est couvert d'un voile sera dévoilé, tout ce qui est caché sera connu. Aussi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu en pleine lumière, ce que vous aurez dit à l'oreille dans le fond de la maison sera proclamé sur les toits. »* (Luc 12, 2-3) Pour le croyant, tout homme a le droit de connaître et de savoir ce qui donne sens à notre humanité. À chacun de répondre dans sa liberté intérieure.

Le grand mouvement d'évangélisation initié depuis le Concile Vatican II, par les Souverains Pontifes successifs ne peut se comprendre qu'en référence à ce qui précède. L'évangélisation n'est pas une intrusion abusive dans la vie des hommes. Elle veut proposer à la liberté de tous, une parole qui relève, élève, transforme, permet de parvenir à une plénitude et enfin conduit au bonheur véritable. Comment ne pas nous souvenir ici, de l'annonce de la nativité : *« Je vous annonce une grande joie. »*

3. Comment comprendre l'homme croyant dans un monde sécularisé ?

Aujourd'hui, il semble que, pour beaucoup, dans notre univers culturel, parler du christianisme devienne difficile. Mais cette remarque ne s'applique-t-elle pas à l'ensemble des religions ? En effet, l'homme sécularisé, plus souvent marqué par l'oubli de Dieu que par l'agressivité militante, a du mal à saisir l'expérience croyante dans sa réalité et dans sa profondeur. Il est tenté de percevoir la personne religieuse par les manifestations extérieures de ce qui est cru : gestes rituels, comportements familiaux, particularités éventuelles, choix éthiques, singularité de comportement, etc. Sur le fond, beaucoup pensent que croire est une opinion qui peut s'assimiler à d'autres formes d'adhésions, comme, par exemple, l'adhésion politique ou militante. Tous semblent convenir qu'elle doit s'exprimer dans un cadre privé.

Par ailleurs, une opinion convenue et parfois intentionnellement suggérée dans le corps social, lointain héritage d'un positivisme fatigué, veut laisser penser que l'homme croyant est une créature en voie de disparition. Tout est donc, dans cette perspective, affaire de patience et de stratégie. Soyons tolérants, ménageons le dinosaure, et l'être inadapté finira bien par se dissoudre dans le champ social, ou bien par disparaître, faute de combattants et de points d'appui. Et si la créature bizarre résiste, là où il y a encore quelque vitalité, privilégions le culturel, en réduisant par exemple l'Islam aux repas du Ramadan et à l'Institut du monde arabe, ou encore en noyant l'engagement religieux dans un interreligieux indéterminé, sympathique et conciliant, très pratique pour les commémorations.

Malheureusement, pour nos fins analystes, l'être religieux est totalement saisi par Dieu. Ce qu'il croit n'est pas une part de sa vie, une opinion, mais la réalité d'une foi vivante habite ses pensées, son affect, son intelligence et ses actes. Cet homme intégral, saisi par Dieu, est généralement incompréhensible par les chroniqueurs des sociétés dites modernes, qui demeurent persuadées qu'elles constituent la fin et la norme de toute l'évolution historique. Il suffit de considérer comment l'information traite fréquemment avec condescendance les sociétés religieuses, même quand celles-ci sont marquées par la haute technologie, comme c'est le cas par exemple, de la société anglo-saxonne nord-américaine.

Dans le débat qui nous occupe aujourd'hui : « la liberté d'expression a-t-elle des limites ? », une compréhension et une connaissance juste, honnête et respectueuse de la réalité de l'homme religieux est essentielle si l'on veut éviter les simplifications et les blessures inutiles.

En effet, en chacun et en chacune d'entre nous, il est une part intime qui constitue tout à la fois la grandeur et la fragilité des hommes et des femmes. Qui parmi nous, ne connaît pas l'intime de l'être aimé, cet intime qui, lorsqu'il est moqué ou détruit, souffre d'une douleur qui s'apparente à celle d'un viol, qui peut bouleverser et entraîner durablement l'effondrement de la personne ? Qui d'entre nous, ne connaît pas le caractère précieux et inaliénable de cette intimité ?

Peut-on tout dire ? Peut-on tout caricaturer ? Nulle loi dans la société dans laquelle nous sommes, ne pourra atteindre à l'efficacité d'une conscience éveillée, qui connaît les conséquences d'une parole forte, d'un écrit ou d'une communication. Finalement, ne revenons-nous pas à l'un des fondamentaux du christianisme ? Seul l'exercice d'une responsabilité, soucieuse de la recherche de la vérité et voulant résolument le bien de l'homme, saura maîtriser une parole qui permette à chacun de grandir sur les chemins de la liberté.

✘ Alain CASTET

Évêque de Luçon